

November 2018

EEPLIANT 2 : Communiqué de presse no.2

Actions dans le cadre de la surveillance du marché des étiquettes énergétiques européennes et des exigences minimales d'efficacité.

[EEPLIANT2](#) est un projet financé par l'Union européenne dans le cadre du programme européen Horizon 2020 pour la recherche et le développement. Sous la coordination de l'organisation [PROSAFE](#), dix-sept autorités de surveillance du marché (ASM) de l'Union européenne et une agence nationale coopèrent dans le but d'assurer que des produits non conformes soient identifiés et retirés du marché unique européen. Les tests et l'inspection de la documentation de produits dans les secteurs différents, à savoir (i) les **appareils de réfrigération ménagers** et (ii) **professionnels** ainsi que (iii) la consommation énergétique des **équipements ménagers en veille avec maintien de la connexion au réseau**, seront effectués dans le but d'atteindre les impacts envisagés et en particulier d'augmenter le taux de conformité avec les exigences d'efficacité énergétique respectives.

L'équipe EEPLIANT2 travaille en vue d'atteindre ses objectifs par :

- La mise en œuvre de systèmes qui coordonnent la surveillance, la vérification et l'exécution des exigences de l'écoconception et de l'étiquetage énergétique à travers le marché unique européen ;
- L'adoption des meilleures pratiques parmi les autorités de surveillance du marché ;
- La conception, la réalisation et l'évaluation des actions de surveillance du marché coordonnées pour les trois secteurs de produits ;
- La mise en place d'une activité de surveillance du marché performante qui va au-delà des tests et qui aura pour cible les produits représentant un haut potentiel d'économie d'énergie ;
- La coopération avec d'autres ASM de l'Espace économique européen ne participant pas au projet ainsi que le travail en commun avec un comité consultatif composé d'entreprises, de consommateurs et d'ONG environnementales permettant de par leurs connaissances et expériences de communiquer avec les parties prenantes sur le progrès et les résultats du projet.



Les appareils de réfrigération ménagers et professionnels

L'organisation de la surveillance de l'étiquetage en ligne

Dix-sept autorités de surveillance du marché et agences de l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et la Suède sont en train de vérifier la disponibilité et l'affichage des étiquettes énergétiques ainsi que la fiche produit de réfrigérateurs ménagers dans environ dix magasins en ligne.

Inspection de la documentation

Un plan d'échantillonnage coordonné pour organiser l'inspection de la documentation technique a été mis en place. Des guides et des outils d'évaluation de données ont été développés et partagés parmi les ASM permettant d'inspecter la documentation et d'évaluer la conformité avec les exigences réglementaires pertinentes et cela le plus efficacement possible.

Plus de 75 documents relatifs aux armoires frigorifiques professionnelles ont été demandés aux fournisseurs de six États membres (Autriche, Bulgarie, Allemagne, Irlande, Slovénie, Suède). La plupart d'entre eux ont maintenant été évalués avec des résultats mitigés d'un fournisseur à l'autre et pour un certain nombre de cas des informations manquantes. En ce qui concerne les appareils frigorifiques ménagers, entre dix à vingt inspections d'appareils vont être réalisées par autorité au cours des mois prochains.

Programme coordonné des essais de conformité

Les laboratoires d'essais ont été sélectionnés à la suite d'un appel d'offres à la fois pour les réfrigérateurs ménagers que professionnels et les ASM sont actuellement dans le processus de sélection de modèles individuels destinés à être testés.

Les premiers tests de produits sont planifiés pour novembre 2018. En travaillant intimement avec les experts des laboratoires d'essais sur la révision des normes d'essais, les procédures de laboratoire et les techniques, cela a permis de développer des protocoles permettant de garantir des résultats d'essais consistants et comparables. Des fabricants et les groupes de travail du Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique ([CENELEC](#)) ont également été consultés pour les protocoles.

En fonction des résultats d'inspection des documents et d'autres connaissances du marché, 27 armoires frigorifiques professionnelles ont été sélectionnées pour la première série de tests prévus pour le mois de novembre 2018.

En ce qui concerne les appareils de réfrigération ménagers, environ 60 essais de produit sont anticipés, dont quatre par pays en moyenne, en sachant que le nombre final de tests sera confirmé plus tard en 2019 dépendant du nombre de non-conformités identifiées.

Contournement: identification de dispositifs d'invalidation et "work-rounds"

En plus des tests de produit, les laboratoires sélectionnés travailleront intimement avec les ASM pour entreprendre des tests additionnels au-delà de ce qui est spécifié dans la [réglementation](#) et dans les normes d'essais harmonisées. Cela comprendra des procédures supplémentaires pour dépister le comportement étrange de produits soumis aux tests et des tests de contrôle pour surveiller l'existence éventuelle de contrôles «tricheurs» ou d'autres moyens permettant d'obtenir des résultats non représentatifs. L'identification de «failles» dans les normes et réglementations d'essais qui pourraient être exploitées pour contourner les exigences ou exagérer les performances déclarées sera également effectuée.

Équipements ménagers en veille avec maintien de la connexion au réseau

Inspection de documents

Les ASM de l'Autriche, de la Bulgarie, de l'Allemagne, de l'Irlande, de la Lituanie, de la Slovénie et de la Suède sont actuellement en train de vérifier la documentation technique des modèles sélectionnés. Ces types de produits à inspecter sont convenus par consensus.

Les catégories de produits clés examinées comprennent:

- Décodeurs complexes
- Routeurs/Modem
- Machine à café
- Projecteurs
- Consoles de jeux
- Lecteurs/Enregistreurs Blu-Ray
- Cuisson : Fours à micro-ondes
- Cuisson : fours électriques
- Ordinateurs portables
- Clients légers
- Stations de travail

Les ASM évaluent la conformité de modèles individuels avec les déclarations faite dans la documentation. Au total, la documentation technique de quelques 150 modèles sera évaluée. Les résultats de cette inspection seront ajoutés à la base de données du projet et mis à disposition des ASM pertinentes.

Programme de tests de conformité coordonné

Le programme d'essai - prévoyant le test d'une trentaine de modèles - et les procédures devant être développées par les ASM participantes seront bientôt lancées. Le programme d'essais sera organisé dans des laboratoires d'essais accrédités sélectionnés à la suite d'un appel d'offres (un laboratoire étant déjà sélectionné et un second ayant reçu l'appel d'offres et dont son éventuelle sélection sera prochainement annoncée), conformément aux exigences du règlement d'application relatives aux deux systèmes en veille, 801/2013 et les modes veille et arrêt 1275/2008 et, le cas échéant, pour les blocs d'alimentation externes 278/2009.

En ce qui concerne les autres catégories de produits, les résultats contenus dans les rapports de test de laboratoire seront ajoutés aux parties pertinentes de la base de données du projet et diffusés aux ASM non participantes via ICSMS.



Contournement: Identification de dispositifs d'invalidation potentiel et “work-rounds”

Les experts des laboratoires d'essais seront invités à mener une enquête supplémentaire allant au-delà de celle spécifiée dans les réglementations et les normes de test correspondantes. Pour les produits dotés d'une connectivité réseau, l'accent sera mis sur le potentiel de modification des performances du produit à distance par le fabricant après l'installation, ce qui altérerait l'efficacité énergétique du produit.

Bonnes pratiques et stockage de données

L'objectif du projet est également de permettre aux autorités d'acquérir les meilleures pratiques et de renforcer leurs capacités en consolidant et en renforçant les bonnes pratiques développées et mises en œuvre dans le projet précédent EEPLIANT. Cela permet au projet d'aider toutes les ASM à collaborer efficacement en utilisant des méthodes, des protocoles et des listes de contrôle communs.



En outre, la version finale du logiciel («App») initialement développé dans le cadre du projet MSTyr15 sur les étiquettes énergétiques des pneus de voiture, coordonnée par PROSAFE, est en cours d'élaboration. Le logiciel a pour but de permettre aux autorités de collecter et de partager des données sur leurs activités d'inspection, concernant:

- Inspection de la documentation technique;
- Tests des produits;
- Surveillance de l'affichage des étiquettes dans les magasins;
- Surveillance de l'affichage des étiquettes dans les magasins en ligne.

Tous les résultats d'inspections et de tests seront partagés avec les ASM participantes et non participantes de l'UE / EEE, leur permettant ainsi de prendre des mesures d'application fondées sur des tests effectués par une autre ASM. Cela évite les doublons et donc les coûts engendrés du test du même modèle de produit par deux ASM. Les données saisies par les ASM seront stockées dans un format compatible avec les exigences et les normes ICSMS afin de permettre un transfert facile des données vers la base de données [ICSMS](#) de l'UE à un stade ultérieur.

Dissémination et activités de communication

Une fois que les résultats des tests seront disponibles, les cas de non-conformité seront examinés, ce qui créera une approche harmonisée des activités de contrôle dans les différents États membres pour tous les types de produits examinés. Les résultats seront ajoutés à la base de données du projet et envoyés à tous les ASM de l'UE via ICSMS, afin que les modèles jugés non conformes et conformes soient connus de tous les États membres et des autorités compétentes.

Chaque ASM organisera également dans son pays un événement national destiné aux fabricants, fournisseurs, revendeurs, associations professionnelles, consommateurs et autres autorités, afin de garantir que les activités et les résultats du projet soient communiqués à toutes les parties prenantes. La Bulgarie a organisé un événement en octobre 2017 axé sur l'amélioration de la qualité de la vie et le développement durable, grâce aux innovations et à l'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques. Les autres ASM prévoient d'assumer cette tâche tout au long du projet.

EEPLIANT2 est également présenté lors de conférences de l'UE destinées aux professionnels. Jusqu'à présent, trois conférences ont été présentées: [HOST](#) 2017 en Italie, Energy Labelling ADCO en Espagne en 2017 et [EUSEW18](#) en Belgique. En outre, le projet sera promu lors de la conférence Going Green - [CARE INNOVATION 2018](#) du 29 novembre 2018 en Autriche.





Le projet se poursuivra jusqu'au début de 2020 et les résultats escomptés seront les suivants:

- Adoption de meilleures pratiques sur la manière de mener la surveillance du marché le plus efficacement possible.
- Grâce à une surveillance accrue du marché des produits, une plus grande conformité avec les mesures d'application du règlement sur l'étiquetage énergétique et de la directive sur l'écoconception.
- Plus grande sensibilisation des entreprises et des utilisateurs aux exigences légales et à la surveillance du marché.
- La surveillance du marché est entreprise de manière plus rentable et cohérente, avec un impact globalement plus important dans les secteurs de produits étudiés.

Suivez-nous!

<https://twitter.com/eepliant>
<http://linkedin.com/company/eepliant>
<http://www.eepliant.eu/>

Contactez-nous:

Ioana Sandu, Executive Director
PROSAFE Office
 Avenue des Arts/Kunstlaan 41, B-1040 Brussels, Belgium
 Tel: +32 2 8080 996, www.prosafe.org,
 E-mail: info@prosafe.org.

Background information

Cette information est émise par [PROSAFE](http://www.prosafe.org) et les autorités de surveillance du marché représentant 17 États membres de l'UE dans le cadre de l'action EEPLIANT2. L'action est coordonnée par PROSAFE (Forum européen sur la sécurité des produits), une organisation à but non lucratif qui réunit des agents de surveillance du marché de toute l'Europe et du monde. Visitez www.prosafe.org pour en savoir plus. Vous trouverez également sur ce site davantage d'informations sur les autres actions communes coordonnées par PROSAFE.

Avvertimento: questa lettera d'informazione découle de l'action EEPLIANT2, financée par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne au titre de l'accord de subvention numéro 752591. Le contenu de cette lettre représente les points de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. Il ne peut en aucun cas être interprété comme reflétant les vues de l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME) ou de tout autre organe de l'Union européenne. EASME décline toute responsabilité pour l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.